

institut français des relations internationales

137 Nuances de terrorisme

Les djihadistes de France face à la justice

Marc HECKER

publié le 10/04/2018

Témoignages

Cette étude, réalisée à partir de sources judiciaires originales, analyse les profils et les parcours de 137 individus condamnés en France dans des affaires de djihadisme. Il en ressort que ces individus se distinguent par un niveau d'éducation et une intégration professionnelle plus faibles, un degré de pauvreté plus important, un engagement dans la criminalité plus élevé et un rapport plus étroit au Maghreb et à l'Afrique subsaharienne que la moyenne de la population française.

Au-delà des chiffres, une analyse qualitative permet de mieux comprendre les processus de radicalisation et de basculement dans le terrorisme. Les rôles joués par les dynamiques de groupe, Internet ou encore la prison sont par exemple détaillés.

Cette étude permet également de mettre en lumière la manière dont le phénomène djihadiste pèse sur les administrations judiciaire et pénitentiaire. La question de la récidive est spécifiquement évoquée, notamment à travers les cas d'individus condamnés pour des faits de terrorisme qui, après avoir purgé leur peine, ont perpétré des attentats sur le sol français. Cette question est d'autant plus brûlante qu'une soixantaine de personnes condamnées pour des actes de terrorisme devraient être libérées dans les deux prochaines années.

Introduction

« Il n'y a pas de profil type. » On ne compte plus les articles de presse dédiés aux filières djihadistes contenant cette phrase. La diversité des profils impliqués dans ces filières a également été soulignée par des responsables politiques, des hauts fonctionnaires et des acteurs impliqués dans la prévention de la radicalisation.

À partir de la mi-2016, toutefois, le discours sur l'absence de « profil type » a commencé à être battu en brèche. D'une part, il s'est heurté à la réalité des attentats perpétrés sur le

sol français : plusieurs terroristes impliqués dans ces attaques – à l'instar de Chérif K. (attentat de Charlie Hebdo), Amédy C. (assassinat d'une policière et attaque de l' « hyper cacher »), Larossi A. (tuerie de Magnanville) ou encore Karim C. (assassinat d'un policier sur les Champs-Élysées) présentaient des caractéristiques communes : naissance en France dans des familles issues de l'immigration, parcours scolaire chaotique, antécédents judiciaires plus ou moins lourds, etc.

D'autre part, ce discours a été mis à mal par deux publications ayant eu un écho important : un livre du journaliste David Thomson et une étude réalisée pour la Mission de Recherche Droit et Justice⁵. Dans son ouvrage – récompensé par le prix Albert Londres – Thomson décrit des djihadistes peu éduqués, issus de milieux populaires, ayant souvent grandi dans des familles déstructurées et ayant mené une vie dissolue avant d'embrasser l'islam radical. Il commente : « C'est du reste un motif de moqueries entre eux, ce qui prouve l'existence d'une certaine conscience collective de ce niveau général d'instruction universitaire et religieux assez bas. Entre eux, les insultes de "cas soc" ou de "Segpa" – les sections d'enseignement adapté – du djihad sont permanentes. »

Quant aux auteurs de l'étude sur les « mécanismes de la radicalisation violente », s'ils soulignent « la pluralité des parcours et l'absence d'un profil type de l'acteur djihadiste », ils relèvent néanmoins des marqueurs récurrents comme « des parcours familiaux dysfonctionnels », la possession d'un « capital culturel parfois limité, mais rarement nul », « l'absence d'expérience individuelle de la discrimination » ou encore « l'absence d'inscription automatique dans une trajectoire délinquante ».

Ces deux publications sont très instructives et méritent assurément d'être lues. Elles souffrent toutefois d'un écueil : la taille limitée des échantillons étudiés qui induit un possible biais d'échantillonnage. David Thomson a interviewé une vingtaine de « revenants », tandis que les auteurs de l'étude précédemment citée ont procédé à des entretiens en prison avec 13 djihadistes issus de la mouvance Al Qaïda pour l'essentiel.

Si ces auteurs se sont bien gardés de tirer des conclusions générales à partir d'échantillons aussi restreints, ils n'ont pas pour autant échappé aux critiques. Jean-François Gayraud, conseiller du coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, écrit par exemple : « Il semble étrange d'évacuer aussi rapidement la fréquence du fait criminel dans ces processus de "radicalisation". Il est vrai que la recherche ne se fonde que sur 13 entretiens avec des islamistes. »

Pour limiter les biais d'échantillonnage et avoir une vision plus large – et peut-être plus juste – du « vrai visage des terroristes », le panel à analyser doit être étendu. L'expression « vrai visage des terroristes » est utilisée à dessein puisqu'elle fait référence au titre de l'ouvrage qui a fait connaître l'un des principaux spécialistes américains du terrorisme, Marc Sageman. Pour ce livre paru initialement aux États-Unis en 2004, Sageman a collecté des données sur 172 individus et étudié leur statut socio-économique, leur niveau d'éducation, leur pratique religieuse, leur activité professionnelle ou encore leurs antécédents psychiatriques.

Parmi ses sources figuraient les transcriptions de procès. L'objectif initial de la présente étude était de s'inspirer de la « méthode Sageman » pour produire une analyse quantitative de la mouvance djihadiste française sur la base de procès ayant eu lieu au cours des quinze dernières années. Nous avons collecté, pour ce faire, des jugements ou arrêts concernant 137 individus condamnés dans des affaires de terrorisme.

À la lecture de ces décisions de justice, il est apparu qu'un traitement purement quantitatif ne rendait pas justice à la richesse de leur contenu. Parfois, des faits très

intéressants apparaissent dans une seule décision de justice ou sont présents en filigrane dans plusieurs affaires, sans pour autant pouvoir être quantifiés. C'est pourquoi, les résultats quantitatifs présentés ici seront suivis par des remarques de nature plus qualitative. Avant cela, quelques précisions méthodologiques s'imposent.

... Pour consulter la publication complète cliquez sur la source

Titre : Marc HECKER

Auteur(s) : Marc HECKER

Date de parution 10/04/2018

[EN SAVOIR PLUS](#)

[DOCUMENT A TELECHARGER](#)
